



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

collèges

Question écrite n° 55895

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale de lui préciser l'état actuel de la mission sur l'avenir du collège, « point sensible » du système éducatif français, dont les conclusions devaient lui être remises le 15 décembre par l'ancien recteur d'académie M. Philippe Joutard, selon l'annonce officielle qu'il a faite le 13 octobre 2000.

## Texte de la réponse

Le ministre a confié au recteur Joutard une mission de réflexion sur le collège visant à refonder dans ses principes ce niveau d'enseignement et à proposer des recommandations pour l'action. Cette réflexion prend simultanément en compte le principe d'unité, fondement du collège, et le principe de diversité, nécessaire au développement des différentes formes d'intelligence. Le ministre annoncera prochainement les décisions qu'il aura prises à l'issue des travaux engagés sur ce thème depuis le mois de juillet 2000. Dans l'attente de ces annonces, les diverses contributions écrites qui ont pu être remises au ministre demeurent confidentielles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55895

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 décembre 2000, page 7258

**Réponse publiée le :** 12 mars 2001, page 1544